Championnats France Interclubs des Maitres - Regional			
Date:	Dimanche 27 février 2022	Nb Poule :	1
Nb Réunions :	2	Lieu:	Fos sur Mer
Bassin:	25 m	Cat:	Maitres (D25+,M25+)
Nb lignes :	8 lignes	Genre :	Référence / Qualificatif
Matériel :			
Date Limite Engt :	Lundi, 21 février 2022	Tarifs:	Individuel : 60,00 €

Règle de participation :

- Ces Championnats sont qualificatifs aux championnats de France Interclubs.

Compétition par équipe ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1997 et avant), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).

Toute équipe non conforme sera disqualifiée mais les performances individuelles seront prises en compte. Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents. Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Une course des remplaçants sera organisée

Programme:

Les horaires sont susceptibles de changer ne fonction de la participation

1° Réunion : Dimanche 27 février 2022 - OP : 08h30 - DE : 10h00 (*)

10 x 50 Nage Libre
Course des Remplaçants
200 Nage Libre
100 Papillon
50 Dos
100 Brasse
50 Nage Libre

2° Réunion : Dimanche 27 février 2022 - OP : 14h00 – DE : 15h00(*)

100 Nage Libre
50 Brasse
100 Dos
50 Papillon
100 4 Nages
4 x 50 4 Nages Mixtes (2 Dames & 2 Messieurs)

(*) OP: Ouverture des Portes – DE: Début des Epreuves

Engagements:

Les engagements se feront sous Extranat

Date de début des engagements : lundi 14 février 2022 – 00h00 Date de clôture des engagements : lundi 21 février 2022 - 23h59

Officiels:

Inscription des Officiels : <u>Inscription</u>
 Consultation des Officiels inscrits : <u>Consultation</u>

Classement:

Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par les coefficients.
- -10 x 50 m nage libre: cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.
- L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.
- Dans tous les cas mentionnés, le nageur ou l'équipe marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Récompenses :

Aux trois meilleures équipes

Détails:

Interclubs Nationale 1 : les 40 premières équipes (pas plus de 2 équipes par club). Interclubs Nationale 2 : les 40 suivantes.

Les quatre-vingts premières équipes seront qualifiées dans la limite de trois équipes par club. La meilleure équipe du club organisateur sera obligatoirement dans les quatre-vingts (sa participation à une poule de qualification régionale n'est pas obligatoire). Les équipes classées ensuite de la 81e à la 150e place sont réservistes. Toutes ces équipes, y compris les 80 premières, doivent confirmer sur extraNat leur participation au plus tard le mardi 15 mars 2022. La liste définitive sera publiée le mercredi 16 mars 2022